

# RELEVÉ DE DÉCISIONS

## Bureau Exécutif Électronique

Visioconférence, le lundi 30 mars 2020 – 12h30

**Présents :** Paul Edouard DESPIERRES, Rémy GRUET, Jean-Marc GARBAY, Laurent BOURRIQUEL, Eric FUENTES, Jean-Michel DEPONDY, Vincent GHORIS,

**Excusé :** Christophe MOREAU

**Invités :** Pierre CARAYON, Gilles VERILLAUD, Matthieu VIGUIER, Agnès BERENGER, Constance LONGOUR, Julien MAGURNO, Eric NORET, Antoine WEISS

| Ordre du jour   | Commentaires  |
|---|---|
| <p><b>1. Mot d'accueil</b></p> <p><b>Le Président</b></p> | <p>Le Président fait rappel de la nécessité de respecter les mesures barrières et dans le même temps de préserver le lien social entre chacun de nous.</p> <p>Le Président souligne aussi le travail réalisé par chacun des personnels permanents de la Ligue et souligne l'importance de celui réalisé par le Trésorier en collaboration avec la responsable administrative et financière, Agnès BERENGER.</p> <p>Il fait rappel des règles de fonctionnement de cette réunion pour permettre à tous un déroulé correct dans le temps imparti à cette réunion.</p> |

|   |   |
|---|---|
| <p><b>2. Trésorier</b></p> <p><b>Analyse de la situation financière</b></p> <p>Contraintes budgétaires de la Ligue,</p> <p>Contraintes liées à la situation sanitaire du moment pour l'évolution des postes des personnels permanents (tous invités).</p> | <p><a href="#">Annexe 1 – Document d'analyse en pièce jointe</a></p> <p>La trésorerie actuelle et les démarches entreprises par Rémy GRUET et Agnès BERENGER pour diminuer les dépenses obligatoires devraient nous permettre de passer la crise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Report des échéances bancaires (prêts équipements clubs),</li> <li>- Demande en cours pour report des cotisations sociales (Urssaf et Retraites),</li> <li>- Demande en cours pour report loyer annuel LDD Véhicule Ligue,</li> <li>- Suspension des prestations de nettoyages des bureaux de la Ligue,</li> <li>- Relance des créances 2019,</li> <li>- Finalisation des soldes subventions Région AHN &amp; FOR 2019.</li> </ul> <p>Pour cette gestion de crise, Rémy GRUET et Agnès BERENGER ont mis en place <a href="#">un plan de trésorerie dont le suivi est hebdomadaire</a>.</p> <p>Les démarches entreprises pour envisager le chômage partiel des salariés à mi-temps ou à plein temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création du compte sur la Direccte et ASP,</li> <li>- Réalisation des simulations de salaires (<a href="#">Annexe 2 – Document de simulation en pièce jointe</a>).</li> </ul> |
|---|---|

## 2. Trésorier

### Analyse de la situation financière

Suite

#### Décisions proposées par Rémy GRUET et acceptées à l'unanimité :

- **Suspension** temporaire des engagements en-cours et en lien avec l'activité budgétaire de la ligue et des clubs,
- **Blocage** temporaire des commandes de matériel concernant la subvention équipement littoral 21 en cours (partie de la subvention régionale) dans l'attente de la décision des clubs lors de la reprise,
- **Suspension** temporaire des actions « Culture Nautique » jusqu'à décision retour des clubs lors de la reprise.

#### Constat :

- Ne sont éligibles au chômage partiel que les contrats à 35 heures / semaine,
- Julien MAGURNO ; ayant un contrat de travail au forfait jour, ne peut pas bénéficier de cette aide. Selon notre expert-comptable, la situation concernant ce type de salarié va évoluer dans les prochains jours,
- Agnès BERENGER est chargée de faire un retour au Bureau dès que des éléments nouveaux seront connus,
- Les membres du Bureau s'accordent sur le fait qu'il faut profiter de cette aide de l'État pendant la fermeture des clubs et l'arrêt de l'activité sportive pour les salariés de la Ligue dont les missions sont principalement en lien avec les clubs pour le développement et les actions sportives de Ligue. La partie administrative est également concernée.

#### Décisions du Bureau et acceptées à l'unanimité :

- Faire un état des lieux par salarié des **congrés à solder** au 31 mai 2020,
- Faire un état des lieux par salarié sur **le travail et les missions en cours** à réaliser jusqu'à la reprise de l'activité.

Une réunion du **BE est programmé le samedi 4 Avril 2020** pour statuer de la mise en place du chômage partiel des salariés de la Ligue.

## 3. Conseiller Technique Fédéral

Julien MAGURNO

Enquête fédérale et questionnaire : point de situation et ressentis

Point Sportif

**Enquête fédérale :** Elle est en cours et ses résultats seront connus dans les jours à venir.

**Sportif :** À ce jour après des travaux avec le département compétition performance, nous avons lancé un recensement de nos pratiquants compétitifs au regard de la sélection. Nous devons anticiper sur les éventuelles demandes d'ajustements de quotas par série en fonction de nos potentiels. J'ai relancé l'ensemble de l'ETR pour réussir à faire un point précis série par série. À ce jour, tous les entraîneurs n'ont pas répondu. Il nous faut aussi anticiper la reprise d'activité. Nous allons travailler dans les jours à venir sur la réorganisation possible des épreuves de printemps pour permettre de régater.

Le contexte actuel reste compliqué et mouvant. Dans le cas où les championnats de France jeunes de cet été étaient maintenus, La FFVoile via le département DCP et les coordinations d'ETR réfléchissent aux différentes possibilités qui nous reste. L'augmentation de la période de sélections pour les minimes et espoir pour les championnats d'été...

La commission sportive de la Ligue se réunira la semaine prochaine pour réfléchir et proposer des ajustements en fonction de nos possibilités et permettre de revenir rapidement sur l'eau à la reprise de l'activité.

**LE PRÉSIDENT :** Information sur l'organisation sportive prévisionnelle : des décisions d'orientation nous seront communiquées après la réunion du Conseil des Ligues du 11 avril.

#### 4. Perspectives prévisionnelles de reprise

Analyse des priorités pour la relance de l'activité des clubs

Aujourd'hui, et dans l'attente des décisions qui seront prises à l'occasion du plus prochain Conseil des Présidents de Ligue prévu le 11 avril, il est important d'avoir une vision des choses qui nous permettent d'anticiper sur ce qui sera sans nul doute la priorité des priorités au moment de la reprise, à savoir la mise en place et l'accompagnement de tout ce qui sera en rapport avec le volet économique des structures, tous Clubs et Établissements compris. Le volet sportif viendra compléter ensuite le volet de reprise économique.

#### 5. PSF 2020

Ex CNDS

Informations

Eric NORET en charge du dossier pour la Ligue : La campagne de subvention "PSF Voile 2020" est lancée depuis le 25 mars 2020, **toutes les associations ont reçu par courriel** (avec copie aux CDV) **une information sur la procédure de dépôt via le compte Asso (dépôt à réaliser avant le 25 avril à 12H)**. Les demandes de plan sport emploi pour les clubs et les CDV sont à réaliser auprès des DDCCS et DDCCSP via le compte Asso avec des codes spécifiques à chaque département (**fin des dépôts le 27 mai ou le 14 juin pour certains départements**).

À la demande de Vincent GHORIS, Président CDV Aude, Eric NORET est chargé d'organiser une réunion avec les Présidents des CDV et les personnes de la Ligue concernées pour discuter des démarches à faire et accompagner les structures dans le dispositif.

#### 6. Plan d'équipement

2019 & 2020

##### DRJSCS OCCITANIE :

Reconduction de certaines subventions pour lesquelles il faut rapidement établir et adresser les Cerfa afin de pouvoir bloquer l'attribution des subventions.

##### REGION OCCITANIE : Plan Littoral 21 – Convention 2019/2020

La Région, via la Direction de la Mer, nous confirme la possibilité d'étendre la durée d'utilisation de la subvention jusqu'à 2021. Le Président de la Ligue devra rédiger un courrier officiel pour cette demande.

#### 7. Formations

Mise en place de quelques formations à distance avant reprise des activités

La période actuelle va modifier nos habitudes de travail en ce domaine. Le Conseil des Présidents de Ligue a travaillé sur ce volet formation (diaporama de présentation joint) et en ce qui concerne les formations bénévoles, nous allons en différer la programmation en proposant des formations à distance par télétravail. La CCA a d'ailleurs mis en place un certain nombre de documents dont la CCA sera destinataire pour bonne fin à l'issue de cette réunion. (**Annexe 3 – Réforme de la Formation professionnelle**).

L'ensemble des questions prévues à l'ODJ étant épuisé, la séance est levée à 14h30.

**Le Président,**  
Paul-Edouard DESPIERRES

**Le Secrétaire Général,**  
Jean Marc GARBAY


